

LES ÉTAPES DU DISPOSITIF ALABRI

- 1 **Repérez votre habitat** sur la carte PPRI de votre commune **ou contactez-nous**.
- 2 **Prenez contact avec le prestataire OSGAPI** et fixez un rendez-vous pour une visite de votre logement.
- 3 **Un professionnel vient à votre domicile** pour évaluer avec vous les vulnérabilités de votre habitation.
- 4 **Un rapport de diagnostic vous est remis** indiquant les risques auxquels vous êtes soumis et détaillant les mesures à mettre en œuvre pour vous protéger.
- 5 **Pour aller plus loin, bénéficiez d'un accompagnement technique** pour la constitution de votre dossier de demande de subventions



Une permanence dédiée

Nos diagnostiqueurs pourront vous renseigner sur votre situation, déterminer si vous êtes éligibles au dispositif et convenir d'un rendez-vous.

📞 09 74 76 93 52

✉ contact@osgapi.com

OSGAPI

OBJECTIF DE L'OPÉRATION

L'opération Têt ALABRI a été mise en place dans le cadre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) du territoire. L'objectif avec ce dispositif est de protéger les biens et la population exposés à ce risque. Têt ALABRI vise ainsi à adapter votre logement au risque majeur et à faciliter le retour à la normale suite au passage des eaux.

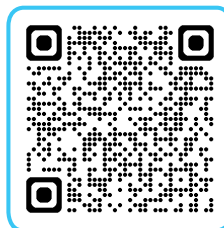
DIAGNOSTIC DE VULNÉRABILITÉ GRATUIT

et personnalisé de votre logement face au risque d'inondations réalisé par un cabinet d'experts.

JUSQU'À 90% DE SUBVENTIONS*

Les propriétaires bénéficiant de ce diagnostic pourront, s'ils souhaitent réaliser les travaux, bénéficier d'un accompagnement dans la constitution du dossier de demande de subvention. Le taux de subvention est de 90% (soit 80% de l'État, et 10% du Conseil départemental des Pyrénées-Orientales).

*Financement sous condition : Le taux maximum de la subvention est fixé à 90% des dépenses éligibles, plafonné à 50% de la valeur vénale du bien ou à 36 000€.



https://web.osgapi.fr/diagnostic_inondation?id=113



VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE D'UN LOGEMENT SITUÉ EN ZONE INONDABLE ?

Le Syndicat Mixte de la Têt Bassin Versant (SMTBV) vous accompagne afin d'adapter votre logement au risque d'inondation et d'obtenir des aides financières, dans le cadre du dispositif ALABRI.

Bénéficiez d'un soutien technique et d'un accompagnement tout au long de vos démarches.

DIAGNOSTIC GRATUIT



TRAVAUX

SUBVENTIONNÉS

JUSQU'À 90% SANS CONDITION DE REVENUS

RENSEIGNEMENTS

INSCRIPTION &

**09 74 76 93 52
contact@osgapi.com**

Opération co-financée par



Pourquoi participer à l'opération TÊT ALABRI ?

- Pour connaître l'exposition de mon logement au risque d'inondation (hauteurs d'eau...)
- Pour mettre mes proches en sécurité, et connaître les bons comportements à adopter
- Pour limiter le plus possible les dommages sur mon habitation et les coûts liés à sa remise en état
- Pour bénéficier des subventions pour réaliser les travaux d'aménagement et pour être accompagné dans le suivi de mon dossier.

- **Il est personnalisé** : diagnostic adapté à votre bien et à votre situation,
- **Il est confidentiel** : les données ne sont pas utilisées en dehors du cadre de la prévention,
- **Il est gratuit** : le diagnostic est entièrement financé et ne fera l'objet d'aucune avance de frais.

informations et
rendez-vous
contact@osgapi.com
09 74 76 93 52

Matérialisation des bassins enterrés

Mise hors d'eau des installations
électriques et de chauffage

Pose de pompe de cave

Création ou aménagement d'un niveau refuge

Pose de batardeaux

Pose de clapet anti-retour

Arrimage d'objets flottants

Principales mesures prescrites.
D'autres mesures pourront être proposées au
cas par cas à l'issue des diagnostics personnalisés.